



### Table des matières

Révision de la législation européenne sur la protection des animaux pendant le transport.....	1
Avis scientifique de l'EFSA sur la mise à mort hors abattoir des petits ruminants.....	2
Rapport d'étude de la CE sur le bien-être des dindes en France.....	2
Nouvelle grille de diagnostic bientraitance animale en centre de rassemblement bovins-ovins .....	3
Conférences BEA de LCA au SPACE et au Sommet de l'Elevage .....	3
Escape Game « En Quête d'Un Seul Bien-Être » .....	4

## Révision de la législation européenne sur la protection des animaux pendant le transport



Alors que les filières de production poursuivent leurs travaux sur l'évaluation des impacts des mesures du **projet de règlement européen sur la protection des animaux pendant le transport**, un **avis du Comité économique et social européen** portant sur ce texte a été publié en août 2024. Ce rapport s'appuie sur les retours d'une consultation du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne entre février et mars 2024.

Le Comité y émet plusieurs recommandations par thématique, non contraignantes juridiquement, la **grande majorité étant favorable au secteur de l'élevage**. En particulier, il remet en cause plusieurs dispositions de la proposition de texte et relève globalement les mêmes arguments que ceux des filières en matière de conséquences économiques, sociales et environnementales.

1. **Importance des connaissances de terrain** (ex. expérience pratique des éleveurs).
2. **Risques liés au transport** (bien connus et documentés).
3. **Exigence d'imposition des conditions équivalents pour les importations.**
4. **Adaptation à la diversité des situations nationales** (climat, géographie, économie...).
5. **Coûts des mesures proposées** et besoin d'un fond de financement.
6. **Présence d'un vétérinaire lors du chargement des animaux non nécessaire si opération réalisée par une personne compétente et habilitée.**
7. **Travail de nuit** et impact social / humain.
8. **Perturbation de la chaîne logistique.**
9. **Restriction d'accès aux abattoirs et limitation des trajets à 9 h max** : difficile pour certains Etats-membres ayant de longues distances à parcourir, des zones montagneuses, isolées ou qui manquent d'infrastructures...
10. **Difficulté de réaménager les ateliers d'élevage existants.**
11. **Interdiction de transporter sur de longues distances des animaux non sevrés** : impacts structurels conséquents ; appauvrissement de la diversité génétique...
12. **Températures** : spécificité par Etat-membre ; importance de prendre en compte la température dans l'habitacle et non à l'extérieur
13. **Augmentation de l'espace par animal** : risques pour le bien-être animal et la sécurité routière ; augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>...
14. **Production de proximité** et promotion des circuits courts.
15. **Impact territorial** : importance du milieu rural et des traditions de chaque région.
16. **Petits abattoirs et abattoirs mobiles.**

De manière générale, le Comité demande de bien prendre en compte toutes les conséquences de manière holistique et de réaliser une étude de faisabilité et une évaluation des incidences économiques, sociales et environnementales.

## Avis scientifique de l'EFSA sur la mise à mort hors abattoir des petits ruminants



L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a été chargée d'émettre un [avis scientifique \(EN\) sur l'évaluation des dangers et des conséquences sur le bien-être animal pendant la mise à mort des moutons et des chèvres à des fins autres que l'abattage.](#)

L'objectif de cet avis était d'évaluer les conséquences de la mise à mort hors abattage des petits ruminants sur leur bien-être (ex. animaux malades ou blessés). Il propose de recourir à des indicateurs mesurés sur les animaux lors de la phase de manipulation/déplacement et contention, puis celle de l'étourdissement et de la mise à mort des animaux selon trois types de méthodes : mécanique, électrique et injection létale.

En synthèse, l'avis émet plusieurs recommandations et conclut notamment que **le manque de compétences spécifiques et de formation du personnel ainsi que la mauvaise conception des installations ou maintenance des équipements sont à l'origine de la plupart des risques identifiés**, avec des conséquences négatives sur le BEA à toutes les étapes.

## Rapport d'étude de la CE sur le bien-être des dindes en France



La direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire de la Commission européenne vient de rendre son [Rapport final de la Commission européenne concernant une étude d'information effectuée en France afin de collecter des informations sur le système national de protection du bien-être des dindes dans les exploitations agricoles.](#)

Il décrit les résultats d'une étude réalisée en France en 2024, dont l'objectif était de recueillir des informations sur la législation nationale et sur les systèmes mis en œuvre pour le bien-être des dindes lors de la production, aux maillons reproduction, engraissement, ainsi que dans les couvoirs.

La France a transposé le cadre juridique de l'UE qui régit le bien-être des dindes lors de la production avec le même niveau de détail, les exigences demeurant de nature générale. **Les pratiques du secteur présentent un niveau élevé de normalisation et les paramètres liés au bien-être des dindes et à la production font l'objet d'un suivi régulier. Il est toutefois possible d'améliorer certains aspects ayant une incidence sur le bien-être des dindes, comme les densités d'élevage, les mutilations et l'enrichissement du milieu.**

1. La législation de l'UE a été transposée en droit national et d'autres exigences ont été ajoutées sur les formations BEA en élevage. Les recommandations de la convention européenne sur la protection des animaux en élevages ont été intégrées dans les lignes directrices relatives à la réalisation des contrôles officiels. Cependant, il n'existe pas de dispositions législatives ou d'orientations allant au-delà de la législation de l'UE.
2. Le secteur de l'élevage de dindes est bien intégré et présente des niveaux élevés de professionnalisme (diffusion de bonnes pratiques notamment) et de contrôle. Les exploitants surveillent régulièrement les paramètres de production liés au bien-être des animaux (température, humidité, mortalité) et prennent les mesures correctives nécessaires. Des améliorations sont toutefois possibles sur les mutilations, l'apport de matériel d'enrichissement, les densités d'élevage et l'accès à la lumière naturelle.
3. Le principal facteur d'amélioration du bien-être des dindes dans les élevages est lié aux méthodes d'évaluation mises en place par le secteur (ex. EVA) et aux systèmes de certification (ex. Label Rouge). Les indicateurs de production liés au bien-être des dindes font également l'objet d'un suivi à l'abattoir, ce qui est positif. Les résultats des inspections indiquent un niveau élevé de conformité mais les audits axés sur le BEA lors de la production sont peu fréquents et il n'y a que peu ou pas d'inspections supplémentaires diligentées à la suite de seuils d'alerte franchis à l'abattoir.

## Nouvelle grille de diagnostic bientraitance animale en centre de rassemblement bovins-ovins

L'alternance de Côte ZIRNHELT à La Coopération Agricole a pris fin en août 2024 et a abouti à l'amélioration et le déploiement du **diagnostic interprofessionnel de bientraitance animale en centres de rassemblement bovins et ovins**.

Ce travail, salué par l'ensemble des acteurs professionnels de ces filières, permettra de faciliter la prise en main et l'acceptabilité de l'outil, afin d'inciter les coopératives à l'utiliser de manière volontaire, dans un but d'amélioration continue du bien-être animal. Cela pourra également servir à sensibiliser les opérateurs au principe du « One Welfare » et à valoriser le travail des coopératives sur le sujet auprès de leurs clients, par exemple dans le cadre d'une démarche de Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

La **nouvelle grille interprofessionnelle multi-espèces d'évaluation de la bientraitance animale dans les centres de rassemblement est désormais disponible** (une prochaine version incluant les veaux est en cours de finalisation).

Les professionnels qui désirent réaliser le diagnostic dans leurs centres peuvent en faire la demande auprès du Pôle Animal. La grille leur sera fournie avec son **référentiel d'utilisation**, ainsi qu'un **tutoriel de prise en main sous format vidéo**. Une **plaquette de présentation** est également en cours de création et sera diffusée au cours d'une campagne de communication autour de la nouvelle version de l'outil perfectionné début 2025.



## Conférences BEA de LCA au SPACE et au Sommet de l'Élevage

En 2024, La Coopération Agricole a fêté **les 10 ans de ses conférences autour du Bien-être animal et du One Welfare / Un seul bien-être**, lors des salons professionnels d'automne, avec pour thématique : « **Investir dans le bien-être animal : coûts versus bénéfices** ».

Les replays de ces conférences au SPACE et au SOMMET sont disponibles [ICI](#)



### Conférence BEA LCA - SPACE 2024

Au cours de la table ronde, Bruno COLIN, Président du Pôle Animal de La Coopération Agricole et des experts issus de diverses filières de production, ont apporté un regard pragmatique sur la question. Ils ont notamment évoqué l'importance d'aborder ces transitions de manière prospective et progressive, en adoptant une approche de co-construction multipartenariale et

multicritères, ou encore en ayant recours à l'innovation.

### Conférence BEA LCA - SOMMET2024

Bruno COLIN était accompagné de cinq experts qui ont illustré par leurs témoignages les efforts réalisés par les filières d'élevage françaises en faveur de la bientraitance animale tout au long de la chaîne de production, dans une approche holistique et "One Welfare".

## Escape Game « En Quête d'Un Seul Bien-Être »



La Coopération Agricole, en collaboration avec une quinzaine de partenaires professionnels a développé une animation pédagogique à destination des étudiants de l'enseignement agricole, l'**Escape Game « En Quête d'Un Seul Bien-Être »**.

L'objectif est de sensibiliser les participants aux dimensions du bien-être animal et du concept de « **Un Seul Bien-être / One Welfare** », au travers d'énigmes reprenant plusieurs travaux menés par les différentes filières de production animale sur cette thématique.

Environ 90 participants ont pu expérimenter le jeu grandeur nature lors des salons du SPACE et du Sommet de l'Elevage 2024 !

Les retours sont très positifs et une version délocalisable en classe est en cours de création afin de permettre à davantage d'établissements d'expérimenter l'animation et d'approfondir le sujet avec leurs élèves.

### CONTACTS BEA

La Coopération Agricole Pôle Animal  
Responsable Bien-Etre Animal

**Juliette PROTINO**

+33 (0)1 44 17 57 11

[jprotino@lacoopagri.coop](mailto:jprotino@lacoopagri.coop)



Vous souhaitez un éclairage sur une thématique en particulier ? Sollicitez-nous !



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.*